



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONLET  
DU 23 AVRIL 2026

Convocation du 10 avril 2026 par M. Arthur PALMIERI, maire

**Etaient présents :** Mmes et MM. Gérard CHAPELLE, Eliane CHESSA, Caroline DUBOIS, Stéphanie LIS, Anthony MEYSSONNIER, David MONATTE, Arthur PALMIERI, Claudine RICOUX, Philippe RITTER, Jean-Yves ROUX et David SAINTENAC

**Secrétaire de séance :** Mme Stéphanie LIS a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Nombre de conseillers en exercice : 11  
Nombre de conseillers présents : 11  
Nombre de conseillers votants : 11  
Nombre de pouvoirs : 0

Suffrages exprimés : 11  
POUR : 11  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

DELIBERATION 2026-41 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DE L'ARBRE SAUVAGE

Monsieur le Maire présente le budget prévisionnel 2025 du lotissement de l'Arbre Sauvage et le soumet au vote du conseil municipal :

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	RECETTES
32 263,72 €	32 263,72 €
INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES
64 525,44 €	64 525,44 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le budget annexe 2025 du lotissement de l'Arbre Sauvage comme arrêté ci-dessus :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

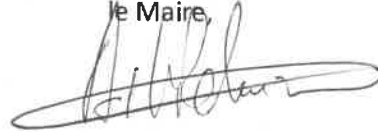
Fait et délibéré à Monlet, le 23 avril 2026

la Secrétaire de séance,



Stéphanie LIS

le Maire,



Arthur PALMIERI